

ASADHO

B.P.16737

KINSHASA 1

R.D. Congo

Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme

African Association for the Defence of Human Rights



COMMUNIQUE DE PRESSE N°006/ASADHO/2020

« L'ASADHO appelle le Gouvernement congolais à financer les activités de l'ITIE-RDC »

L'Association Africaine de défense des Droits de l'Homme, ASADHO en sigle, appelle le Gouvernement à financer la mise en œuvre de l'ITIE-RDC pour démontrer son engagement pour la transparence et la lutte contre la corruption dans les secteurs des mines et du pétrole.

En date du 18 juillet 2020, le Président de la République, Monsieur Félix TSHISEKEDI, avait nommé Monsieur Jean Jacques KAYEMBE en qualité du Coordonnateur National du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC. Cette nomination est considérée par tous les acteurs comme un pas majeur dans la reprise des activités de l'ITIE en République Démocratique du Congo.

Si le Président de la République s'est acquis de son devoir de nommer le Coordonnateur National, le Gouvernement est appelé à s'acquitter aussi de la sienne en versant la dotation nécessaire au fonctionnement et à la mise en œuvre des activités de l'ITIE auprès du Comité Exécutif.

Que peut faire un Coordonnateur National nommé à la tête d'un Secrétariat Technique qui a été privé par le Gouvernement de tous les moyens pour son fonctionnement et pour la mise en œuvre des activités de transparence et de lutte contre la corruption ? Rien !

Une institution qui a la charge de promouvoir la transparence et la lutte contre la corruption qui est privée de tout moyen est condamnée à échouer.

L'ASADHO constate que c'est dans cette situation que le Gouvernement a placé l'ITIE-RDC.

Depuis décembre 2019, le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC n'a plus reçu de dotation de la part du Gouvernement. Toutes les activités de l'ITIE sont à l'arrêt et le personnel du Secrétariat

¹Organisation affiliée à la Commission Internationale des Juristes (Genève), à la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), dotée du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des peuples (Banjul) et Membre du Réseau OMCT/SOS Torture.

Technique qui s'occupe de la mise en œuvre au quotidien a déjà fait plus de 6 mois sans être payé.

Comment peut-on promouvoir la transparence et la lutte contre la corruption avec un personnel abandonné ?

En considérant que le financement de l'ITIE est un élément majeur dans l'engagement du Gouvernement à promouvoir la transparence et la lutte contre la corruption, l'attitude du Gouvernement congolais à ne pas verser la dotation de l'ITIE nous pousse à nous poser des questions.

Le Gouvernement veut-il vraiment de la promotion de la transparence et de la lutte contre la corruption ?

Au regard des pertes d'argent que le Congo subit à cause de l'opacité et de la corruption, soit 15 milliards de dollars américains chaque année, l'ASADHO recommande :

▪ ***Au Gouvernement de la République de :***

- Inscrire à l'ordre du jour du prochain Conseil des ministres la question du financement régulier de toutes les institutions impliquées dans la lutte contre la corruption dont l'ITIE-RDC,
- Prendre des mesures pour mettre fin au décalage entre les discours sur la lutte contre la corruption et les actes concrets en faveur de cette lutte qui sont rares dans le chef de beaucoup de ministres.
- Rassurer le Coordonnateur National nouvellement nommé qu'il aura les moyens pour booster la transparence des industries extractives.

▪ ***Au Premier Ministre de :***

- Prendre de mesures urgentes pour que l'ITIE-RDC obtienne sa dotation et que tous les arriérés des salaires du personnel de l'ITIE soit payés ;
- Sanctionner disciplinairement tout Ministre qui bloque le décaissement des fonds destinés à l'ITIE.

Fait à Kinshasa, le 26 juillet 2020

Pour toutes informations, prière de contacter :
Me Jean Claude KATENDE : Président National.
Téléphone (WhatsApp : +243811729908)